

Premiers secours dans le cadre de la pandémie de Covid-19

Les lieux de travail sont équipés d'un matériel de premiers secours adapté à la nature des risques et facilement accessible.

Art. R.4224-14 en vigueur depuis le 1er mai 2008

Référence : Trousse de secours dans le cadre de la pandémie

Que faire pendant les premiers secours ?

- ▶ Alerter le 15
- ▶ Intervenir avec un masque (de préférence de type FFP2 ou à défaut de type chirurgical II ou II R)
- ▶ Avant d'intervenir : s'équiper du masque, des lunettes de protection, d'un tablier ou d'une blouse
- ▶ Se laver / désinfecter les mains avant l'intervention
- ▶ Mettre un masque chirurgical au patient s'il est conscient et sans gêne respiratoire

Les gestes de premiers secours ne changent pas pour la majeure partie des accidents.



POMPIERS



SAMU



N° EUROPÉEN

Respecter les consignes suivantes si la victime ne répond pas et ne respire pas :

- ▶ Réanimation cardio-respiratoire : les gestes et contacts nécessaires sont en contradiction avec les recommandations sanitaires. Réalisez impérativement le massage thoracique sans insufflations, avant l'appel au 15 qui donnera les consignes sur des gestes complémentaires en fonction de la situation.

Que faire après les premiers secours

1. Désinfection du matériel utilisé
2. Déséquipement du SST :
 - ▶ Dans l'ordre, retirer :
 - 1) le tablier et/ou la blouse : attraper au niveau des épaules et en tirant vers l'avant,
 - 2) le nettoyage des mains,
 - 3) les lunettes en prenant les branches niveau des oreilles et les mettre dans un conditionnement pour nettoyage
 - 4) le masque par les attaches,
 - 5) nettoyage des mains
3. Elimination des déchets
4. Lavage des mains ou friction avec SHA

Centre de la main

-  47 rue de la Foucaudière
49800 TRÉLAZÉ
-  02.41.86.86.41
-  02.41.86.60.06
-  contact@centredelamain.fr
-  www.centredelamain.fr

Centre anti poison et de toxico vigilance

-  CHU d'Angers
4 rue Larrey
49000 ANGERS
-  02.41.48.21.21
-  www.centres-antipoison.net



SMIA SIÈGE SOCIAL

25 Rue Carl Linné
BP 90905 - 49009 ANGERS CEDEX 01
Tel. : 02.41.47.92.92 - Fax : 02.41.68.17.16